

COMMUNIQUE DE PRESSE

JAUNAC : RESTRICTIONS DE CIRCULATION DU MARDI 07 AVRIL AU VENDREDI 24 AVRIL 2026

Territoire d'énergie Ardèche (anciennement SDE 07) va réaliser des travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension en souterrain, sur la route départementale 282A, sur la commune de JAUNAC.

Pour permettre l'exécution des travaux et assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise chargée de leur réalisation, ainsi que celle des usagers de la voie, la circulation sera réglementée comme suit hors week-end.

Ces travaux se dérouleront ainsi :

- **Phase 2 : du mardi 07 avril 2026 au vendredi 24 avril 2026.** Ces travaux se réaliseront sous route barrée.

Une déviation sera mise en place via la route communale route de la Grange puis Petit Lieu.

Le déroulement du chantier est soumis aux aléas climatiques et sa date d'achèvement est susceptible de varier en conséquence.

Une information aux usagers sera mise en place tenant compte des éventuelles évolutions de la programmation.

Pour votre sécurité, celle des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, merci de faire preuve de vigilance et de respecter la réglementation de circulation mise en place.

Contact

Territoire d'énergie Ardèche
283 chemin d'Argevillières
BP 616
07 006 PRIVAS

Corentin Fraysse
Chargé d'affaires - Électrification Rurale
Téléphone portable : 07 56 26 34 61
Email : c.fraysse@territoiredenergieardeche.com
Site internet : www.territoiredenergieardeche.com
Facebook : @sdeardeche

Territoire d'énergie Ardèche

Le Service Public de l'Énergie en Ardèche

Depuis 1964, Territoire d'énergie Ardèche (anciennement Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche) est le partenaire privilégié des 335 communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public, mais aussi pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque), la maîtrise de la demande en énergies, le cadastre numérisé, l'instruction des demandes d'urbanisme et désormais les bornes de charge pour véhicules hybrides rechargeables et électriques.

Territoire d'énergie Ardèche c'est encore des conseils, la protection du consommateur au travers des CCSPL et des groupements d'achat en énergie pour les collectivités.

Autorité concédante, il gère pour le compte des mairies un patrimoine de 15 000 km de réseaux électriques et 700 km de canalisations de gaz et veille à ce que chaque ardéchois, dispose, en tout point du département d'une énergie de qualité. C'est le contrôle des concessions.

Territoire d'énergie Ardèche c'est enfin un acteur économique qui injecte chaque année dans l'économie locale, au travers de ses chantiers, quelque 30 millions d'euros.